

**COMMUNE D'ABSCON**  
=====

**CONSEIL MUNICIPAL de ABSCON**  
=====

**PROCÈS-VERBAL**  
**De la séance du JEUDI 25 JUILLET 2024**  
**A 18 heures 00**  
=====

**APPEL DES ÉLUS PAR M. le MAIRE**

Cet appel permet de constater **\_16\_** présents à l'ouverture de la séance.

**DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil désigne comme secrétaire de séance

**Maryse BOUGARAN-MOREAU**

**EXAMEN ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 04 JUILLET 2024**

- Présentation du projet immobilier par les Lotisseurs du Nord concernant la vente du terrain Rue Emile Zola
- Location tables et chaises – demande de remboursement suite à une annulation
- micro-crèche « Babibulles » - modification du règlement et nouvelle tarification
- Ressources Humaines – renouvellement de certains contrats sur emploi non permanent – nécessité de création de délibérations
- Ressources Humaines - octroi d'une prime dite « d'exploitation » au responsable des services techniques (sujet reporté à un futur conseil municipal)
- Ressources Humaines - annulation de l'annualisation de deux adjoints techniques titulaires
- Ressources Humaines – règlement intérieur des services / document unique d'évaluation des risques / registre de santé et de sécurité au travail / livret d'accueil « sécurité »

**Décision du Conseil :**

**A L'UNANIMITÉ**

**VENTE DU TERRAIN RUE EMILE ZOLA -PROPOSITION D'ACHAT PAR LES LOTISSEURS DU NORD - DEMANDE D'AUTORISATION AU MAIRE DE SIGNER TOUS DOCUMENTS RELATIFS À LA VENTE ET A L'ABOUTISSEMENT DU PROJET IMMOBILIER**

Créer une résidence pour Personnes Agées non Dépendantes sur le territoire communal est une volonté de l'équipe municipale depuis de nombreuses années.

Le 04 juillet 2024 les Lotisseurs du Nord ont présenté aux Elus(es) leur projet de création d'une maison pour personnes âgées associée à un béguinage et des logements collectifs.

Une proposition d'achat à hauteur de 800 000 € nets vendeur a été transmise le 14 mai 2024 en Mairie par les Lotisseurs du Nord.

Il est demandé aux Membres de l'Assemblée de voter en faveur de cette acquisition et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y référant

**Débat :**

*Monsieur RASET demande le montant estimatif des Domaines.*

*Monsieur le Maire donne la parole à la Directrice Générale des Services qui indique à l'Élu que la Commune est à ce jour en attente de la réponse des Domaines. Elle rappelle qu'en 2018 ces derniers avait estimé ladite parcelle à 90 000 € pour une surface de 9000 m<sup>2</sup>)*

*Monsieur RASET demande également s'il y a eu préalablement une réunion de la Commission des Travaux et s'il en existe un compte-rendu ?*

*Monsieur le Maire lui répond que seules des réunions informelles en partenariat avec la CAPH et en présence de quelques Élus ont eu lieu en présence des candidats promoteurs*

*Monsieur RASET aimerait connaître les raisons pour lesquelles ils n'ont pas été informés préalablement de la présentation du projet à ce jour du projet et pourquoi le projet du second promoteur n'a pas été retenu.*

*Monsieur RASET demande aussi si ledit terrain n'était pas pollué ? Et qu'en est-il du terrain attendant d'environ 2000 m<sup>2</sup> ?*

*Monsieur CONETTA lui répond que toutes les études établies par PARTENORD en 2018 étaient bonnes et que de nouvelles études seront réalisées prochainement.*

*Quant au terrain attendant, ce dernier reste la propriété de la Commune et son entretien sera exécuté par les agents des services techniques.*

*Madame DHORDAIN s'interroge sur le réel besoin d'autant de maisons au vu du projet et s'il est garanti que seules les personnes âgées seront locataires dans les appartements ?*

*Madame BOUGARAN lui indique posséder un listing conséquent des demandes d'Administrés pour les trois types de logements. Par ailleurs, elle confirme que l'attribution des logements sera gérée par le Groupe Clésence et l'animation sera assurée par les Maisons Marianne.*

*Le permis de construire devrait être déposé courant novembre et les travaux d'une durée de 20 mois devraient démarrer début 2025 avec une livraison et mise en service fin 2026.*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

<b>16</b>	<b>votes</b>	<b>POUR</b>
<b>4</b>	<b>votes</b>	<b>CONTRE</b>
<b>0</b>		<b>ABSTENTION</b>

**QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

- Monsieur le Maire propose d'organiser une visite de l'école Marius Assez pour le Conseil Municipal, avant la rentrée scolaire, afin de présenter les travaux de rénovation énergétique en cours et les améliorations apportées en matière d'isolation.

- Monsieur le Maire informe également que les travaux d'assainissement seront engagés par SIAN-NOREADE de septembre à décembre 2024 dans la Rue Jules Guesde. Des flyers précisant l'organisation du chantier et les déviations mises en place seront distribués à l'ensemble des Absconnais.

**LA SÉANCE EST LEVÉE A 19H30**

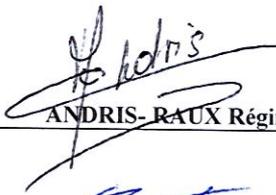
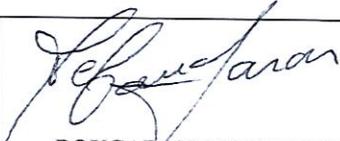
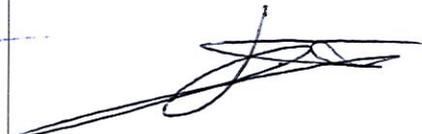
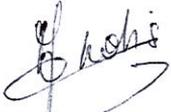
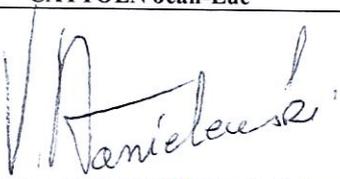
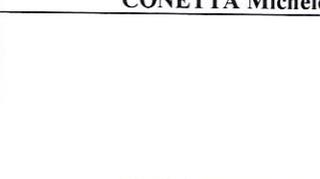
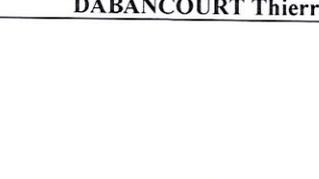
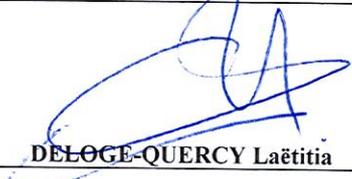
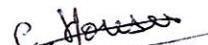
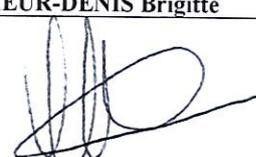
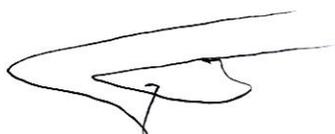
LE MAIRE,

**Patrick KOWALCZYK**



CONSEIL MUNICIPAL DU **JEUDI 25 JUILLET 2024**  
ÉMARGEMENT DES CONSEILLERS

Suivent les signatures dans l'ordre alphabétique :

 ANDRIS- RAUX Régine	 BOUGARAN-MOREAU Maryse	 BUEMI Carmela
 CATTOEN Jean-Luc	 CONETTA Michele	 DABANCOURT Thierry
 DANIELEWSKI-ROUSSELLE Viviane	 DEBOFFE Nicolas	 DECHERF-BLONDEAU Corinne
 DELOGE-QUERCY Laëtitia	 DHORDAIN-DETRUYE Odile	 FOURMAUX Jean-Michel
 GRANATO Eric	 GRODZISKI-KOPEC Valérie	 HOUSEZ-VITTET Claude
 KAMINSKI Hélène	 KOSCIUSZKO Jean-Jacques	 KOWALCZYK Patrick
 LESIEUR-DENIS Brigitte	 MÉNISSEZ-FURMANIAK Elisabeth	 NELAIN-WYART Christine
 NESCELAIRE-LEBRESNE Carole	 NÈVE Michèle	 POULAIN Michel
 RASET Florimond	 RÉGNEIZ Alain	 TRZAN Jean-Marc

